



# La Formation fédérale et d'Etat

---

**Une dynamique  
de formation**



# Une dynamique de formation à trois niveaux

---

## □ **Structuration du Territoire**

- Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation (ERFAN)
- La natation interfédérale CIAA
- Création d'un Institut National de Formation des Activités de la Natation

## □ **Structuration de la Formation et de l'activité**

- Rénovation des diplômes d'Etat
- Rénovation de la filière fédérale
- Rénovation de l'Ecole de Natation Française

## □ **Formation des hommes : Plan de formation Nationale/Régionale**

- Formation initiale et continue des dirigeants, des entraîneurs
- Formation professionnelle des athlètes

# Structuration du Territoire

---



ERFAN Centre: Equipe pédagogique

1 Directrice ERFAN

Un Mi-temps salarié

2 CTR

Equipe de formateurs

INFAN

CIAA



# Structuration de la Formation et de l'activité



- Une véritable filière de qualification qui permette une **cohérence** et une **articulation** entre les différents niveaux de qualification.
- **Un référentiel professionnel** (décrivant un secteur professionnel et métier ou un emploi existant ou en création) et **un référentiel de certification** (décrivant les compétences nécessaires à l'exercice du métier)





# Structuration Formation: Rénovation des diplômes d Etat

---

- Abrogation du BEESAN 31 décembre 2012
- Nouvelle filière d'Etat
- BPJEPS AAN
- DEJEPS
- DESJEPS



# Le BPJEPS AAN

---

- Approche transversale du métier d'animateur dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation
  - Concevoir un projet pédagogique et d'enseignement
  - Conduire des actions d'encadrement des activités aquatiques
  - Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades
  - Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air
  - Gérer un poste de secours
  - Participer au fonctionnement de la structure.

# Le BPJEPS AAN

## 4 unités capitalisables transversales quelle que soit la spécialité :

- **UC1** : EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- **UC2** : EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;
- **UC3** : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation ;
- **UC4** : EC de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.

## 5 unités capitalisables déclinées dans la spécialité :

- **UC5** : EC de préparer une action d'animation ;
- **UC6** : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation ;
- **UC7** : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles ;
- **UC8** : EC de conduire une action éducative ;
- **UC9** : EC de maîtriser les outils ou techniques de la spécialité.

## 1 unité capitalisable d'adaptation :

- **UC10** : elle vise l'adaptation à l'emploi et au contexte part

# Le DEJEPS

---

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet dans un champ disciplinaire
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

# Le DEJEPS

---

- UC1 : EC de concevoir un projet d'action
- UC2 : EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 : EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- UC 4 : EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

# Le DESJEPS

---

## □ Compétences

- Préparer le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire
- Piloter un système d'entraînement
- Diriger un projet sportif
- Evaluer un système d'entraînement
- Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

# Le DESJEPS

---

## 2 UC transversales:

- UC1 : EC de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : EC de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation de secteur

## 2 UC spécifiques à la discipline:

- UC3 : EC de diriger un système d'entraînement dans une discipline
- UC4 : EC d'encadrer la discipline dans la mention en sécurité

# LES DIPLÔMES DANS LE DOMAINE SPORTIF



Diplômes MSJS  
rénovés et  
anciens

Diplômes  
MEN

Filière fonctions publiques

Niveaux français  
Métiers visés

Encadrement rémunéré

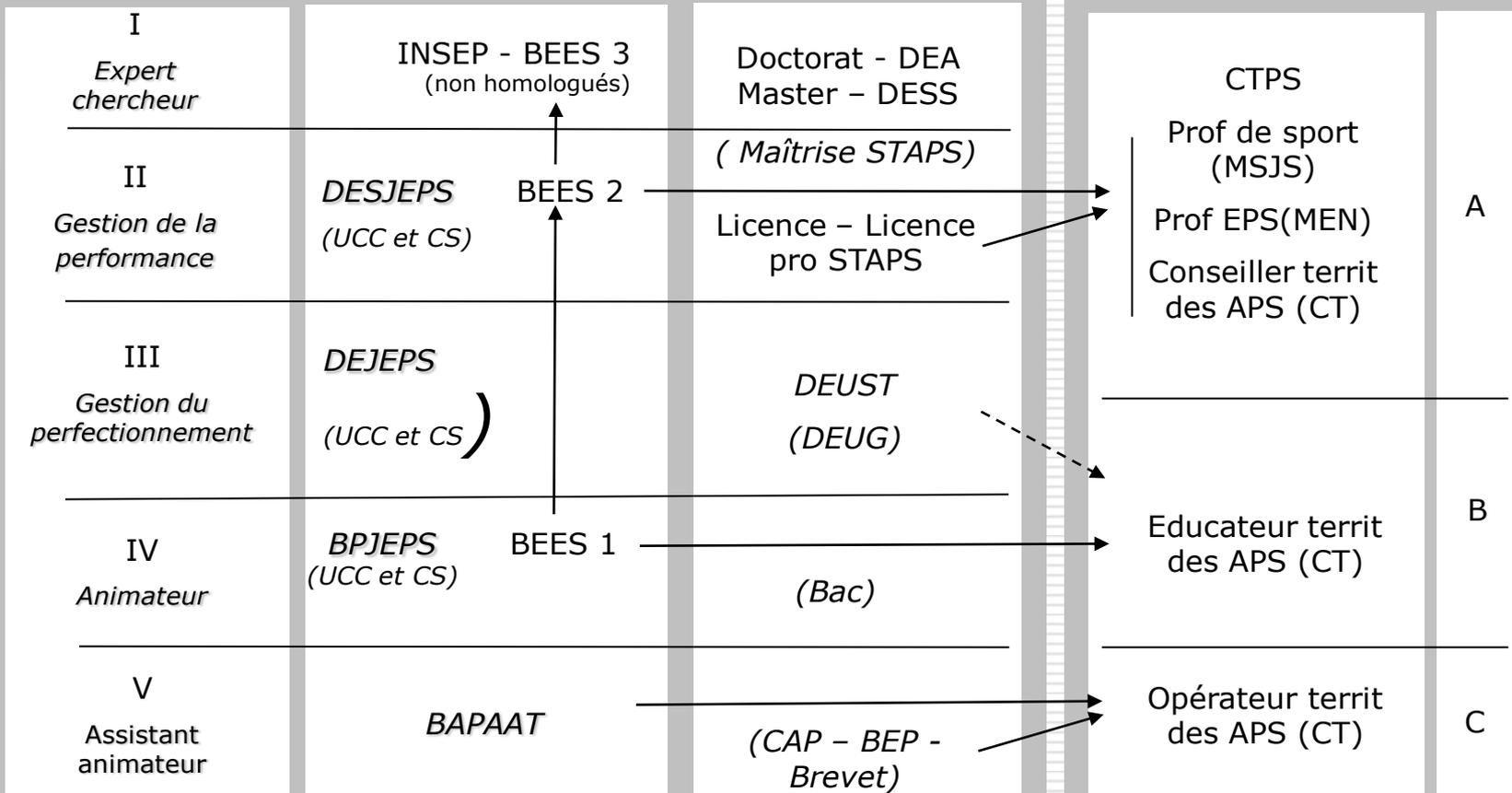
Grades

Diplômes  
Fédéraux

Brevets  
fédéraux  
homologués

Code du  
sport  
Art.L 212-1  
§ IV

Vers les  
CQP



Encadrement bénévole

Brevets fédéraux (diplômes non professionnels)

# Structuration Formation: Rénovation des diplômes



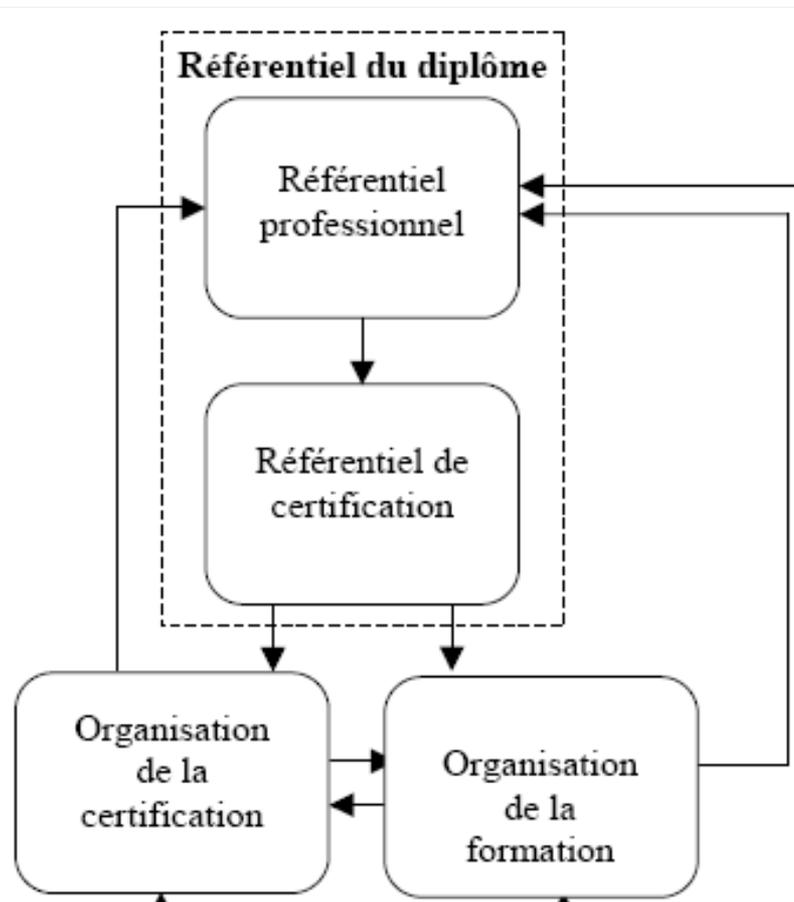
---

## Principes de ces diplômes BPJEPS / DE / DES

- ❑ Du référentiel professionnel d'activités (FDA) vers un diplôme (référentiel de certification)
- ❑ Des unités capitalisables (unité d'évaluation)
- ❑ Chaque UC est "identifiée" par un objectif dans le référentiel de certification
- ❑ L'alternance
- ❑ Le tutorat - la VAE
- ❑ Le module de positionnement
- ❑ Le parcours individualisé de formation



# Les référentiels



# Les référentiels

---

- **Le référentiel de certification** définit les compétences nécessaires pour exercer les activités décrites dans le référentiel professionnel.
  - Il fixe **ce qui est nécessaire pour faire.**
  
- Pour cela, **les référentiels de certification** sont organisés en **Unités Capitalisables** (UC) autour de compétences bien identifiées et donc relativement faciles à reconnaître dans les parcours professionnels des apprenants.

# L alternance

---

- L'alternance est un dispositif d'apprentissage de compétences professionnelles associant des situations de formation en Centre et sur le lieu de stage.
  
- Aller-retour entre une logique d'enseignement et la construction de savoirs et de compétences

# L alternance

---

- ❑ Respect de l'alternance dans l'ensemble des diplômes d'Etat et fédéraux
- ❑ Existence d'un tutorat
- ❑ Lien entre centre de formation, évolution du stagiaire, comportement

# Le tutorat

---

- Le tutorat est au centre de l'apprentissage
- Le tuteur va:
  - Informer, initier à la culture de la structure d'accueil
  - Favorise l'intégration à la structure
  - Accompagne le tuteur dans l'apprentissage de l'activité
  - Etre le lien entre la structure et le centre de formation

# La VAE

---

- ❑ La VAE est une procédure qui permet l'acquisition de tout ou d'une partie d'un diplôme après une reconnaissance professionnelle dans le champ demandé.
- ❑ Cette expérience est reconnue quelque soit le statut: bénévole ou salarié
- ❑ Exemple BF1: 630 h réalisées lors des 3 dernières années

# Le positionnement

---

## Il a pour objectif

- ❑ Vérifier les aptitudes et les motivations du candidat à l'entrée en formation
- ❑ Repérer les compétences déjà acquises
- ❑ Proposer au candidat un parcours individualisé de formation

# Le parcours individualisé

---

Le parcours individualisé est proposé et accepté ou non par le candidat

- ❑ Il est constitué de séquences suffisantes pour lui permettre d'acquérir toutes les compétences du diplôme.
- ❑ Il est inscrit dans le livret de formation

# La Rénovation de la filière fédérale

---

- Même construction en UC
- Reconnaissance par l'Etat
  
- 6 niveaux
- Assistant club
- BF1,BF2,BF3,BF4,BF5

# Assistant Club

---

Un statut transversal à l'ensemble des activités fédérales

- Assister un responsable de groupe dans la conduite de l'activité,
- Participer au fonctionnement du club,
- Accompagner un groupe lors des compétitions ou déplacements
- Participer à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité.

# Assistant Club

---

- UC 1** : EC de participer au fonctionnement du club.
- UC 2** : EC de participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe.
- UC 3** : EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition.

## Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- avoir 14 ans minimum
- être licencié de la Fédération Française de Natation
- être titulaire du diplôme du Sauv'nage ou test de sécurité

# BF1

---

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du "Sauv'nage".

- Conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation
- Participer au fonctionnement du club
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe

## **Pour entrer en formation le stagiaire doit :**

- avoir 15 ans minimum
- être licencié de la Fédération Française de Natation
- être titulaire du diplôme du Sauv'nage ou test de sécurité

# BF1

---

- UC1: EC de participer au fonctionnement du club
  - UC2: EC de préparer une séance
- UC3: EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du Sauv'nage
- UC4: EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
  - UC5: EC de conduire une action éducative
- UC6: EC de maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC7: EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

# BF2

---

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'initiation aux disciplines sportives du "Pass'sports de l'eau"

- ❑ Concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- ❑ Conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau,
- ❑ Participer au fonctionnement du club
- ❑ Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants

**Même principe : 7 UC identiques au BF1**

# BF2

---

## **Pour entrer en formation le stagiaire doit :**

- avoir 16 ans minimum
- être licencié de la Fédération Française de Natation
- être titulaire du diplôme du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau
- Etre titulaire du PSC1
- Etre titulaire du BF1 ou satisfaire aux conditions de substitution

# BF3 Natation course

---

- ❑ de concevoir le projet pédagogique de l'École de Natation Française au sein du club,
- ❑ d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'École de Natation Française au sein du club,
- ❑ de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'École de Natation Française au sein du club,
- ❑ de concevoir le programme d'initiation et d'acquisition de la natation course,
- ❑ de conduire des activités dans le cadre des programmes d'initiation et d'acquisition de la natation course amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives,
- ❑ de participer au fonctionnement du club,
- ❑ d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

# BF3 Natation course

---

Le « **Breveté fédéral 3ème degré** » **natation course** intervient au sein d'un club de la Fédération de Natation, sur tous les publics et encadre en natation course :

- Les titulaires du Pass'sports de l'eau en vue d'acquérir le Pass'compétition natation course,
- Les titulaires du Pass'compétition qui préparent les premières pratiques compétitives natation

# BF3

---

## **Pour entrer en formation le stagiaire doit :**

- avoir 17 ans minimum
- être licencié depuis 2 ans minimum de la Fédération Française de Natation
- être titulaire du diplôme du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau
- Etre titulaire du diplôme Pass'compétition lié à la discipline
- Etre titulaire du PSC1
- Etre titulaire du BF2 ou satisfaire aux conditions de substitution
- Ou Etre titulaire du BPJEPS AAN

# BF4

---

- ❑ Les titulaires du **brevet fédéral « 4ème degré »** sont chargés de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif d'une des disciplines de la FFN.
- ❑ Ils ont vocation à encadrer une population de sportifs d'une discipline n'ayant pas encore atteint le plus haut niveau national senior.

# BF4

---

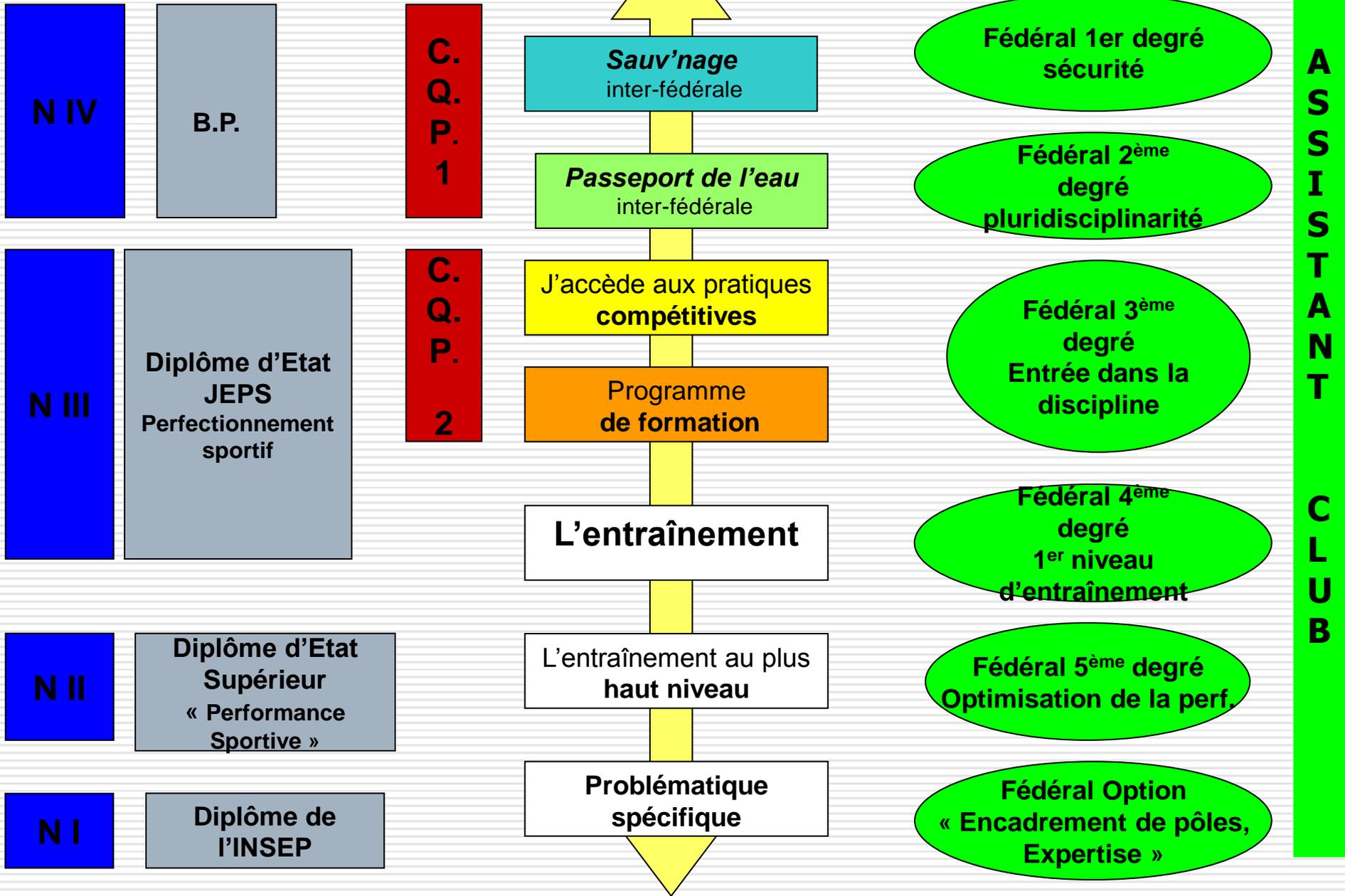
- participer à la conception du projet sportif du club,
- coordonner la mise en œuvre du projet sportif de sa discipline,
- concevoir un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau de pratique national dans sa discipline,
- conduire une action, du perfectionnement à l'entraînement dans le cadre des programmes de développement et de formation, pour des jeunes ayant pour objectif d'accéder à un niveau de pratique national, pour une des disciplines de la Natation,
- conduire une action de formation,
- s'impliquer dans le fonctionnement du club,
- assurer la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants.

# Le BF5

---

- ❑ Les titulaires du **brevet fédéral « 5<sup>ème</sup> degré »** sont chargés de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif vers le haut niveau
- ❑ Expertise
- ❑ Structure Pôle
- ❑ Direction technique

# Schéma du projet



# Les passerelles Diplômes d'Etat /Fédéraux

---



- ❑ BF1/BF2/ BPJEPS
- ❑ BF4/BEESAN / DEJEPS
- ❑ BF5/DESJEPS
  
- ❑ **Equivalence:** Permet au titulaire d'un diplôme de bénéficier de la totalité d'un autre diplôme
- ❑ **Dispense:** Permet au titulaire d'un diplôme de bénéficier de la certification d'une ou plusieurs UC
- ❑ **Allègement:** Permet au stagiaire d'être dispensé de la formation correspondante, il nécessite cependant de passer la certification



# Passerelles BF/Diplôme d Etats

---

- BF1+BF2= 7 UC sur 10 UC BPJEPS  
AAN
- BF3+ BF4= 3 UC sur 4 UC du DEJEPS
- BF4+ BEESAN= DEJEPS
- BF5 = 3 UC sur 4 UC du DESJEPS

# Le diplôme fédéral au centre d'une structuration totale

---

## □ Rénovation BF/ENF:

- Apprentissage défini en fonction des compétences visées par les diplômes ENF

## □ Labellisation des clubs:

- Obtention du niveau de label si l'encadrement possède un diplôme fédéral
- Label Animation: BF2

# La formation : devoir et obligations

---

**En tant qu'employeurs les clubs ont un certain nombre d'obligations et de devoirs à respecter**

1. OPCA: Régler les cotisations légales et conventionnelles obligatoires
2. Mettre en place une « politique de ressources humaines » : vers de nouvelles relations employeurs-salariés

# Contenu CCN Sport : Formation professionnelle



## Plan de formation : obligation de l'employeur

- Répartition des actions de formation en trois types :
  - • adaptation au poste de travail
  - • évolution et maintien dans l'emploi
  - • développement des compétences
  
- Présentation du plan de formation au représentant du personnel lorsqu'ils existent



# Formation : Droit des salariés

## Le Droit individuel à la formation (DIF)

Qui ?

- salariés en CDI / des salariés en CDD
- ancienneté : 1 an

Quel droit ?

- 20 heures / an
- cumulable sur 6 ans, soit 120 heures
- utilisable en cas de démission ou de licenciement (sauf faute grave/lourde)

Quel coût ?

Tout dépend de la stratégie en matière de ressources humaines...

# *Formation des hommes : Plan de formation Nationale/Régionale*

---



- Assistant club par département
  
- Cher
  
- En attente pour les départements



# BF1

---

- 5 modules
- Septembre à Mars 2011/2012
  - Lieu: Romorantin
  - Contenu: Formation en Centre: 51 h
    - Travail personnel: 10h
    - Stage: 35h
    - Accompagnement en déplacement: 4H
- Coût: 400 euros (-15 stagiaires)  
350 euros( + 16 stagiaires)

# BF2

---

- 6 modules
- Septembre à Avril 2011/2012

- Lieu: Romorantin et Salbris

Contenu: Formation en Centre: 85 h

Travail personnel: 33h

Stage:50h

Accompagnement en déplacement: 2 x 4H



# Le BPJEPS AA

---

- ❑ BEESAN CREPS: Septembre à Juin 2011/2012
- ❑ BPJEPS AA Saison 2011/2012 : Janvier 2011 à Avril 2012 ERFAN Centre
- ❑ BPJEPS AAN 2012/2013 (CREPS) : Septembre à juin avec 2 BP



# Dans l'avenir

---

- ❑ Mise en place BF3 Natation course/Natation synchronisée
- ❑ BF4/BF5: organisation nationale
- ❑ DEJEPS: CREPS/ERFAN postule pour l'organisation